

RAPPORT ESG – JUILLET 2025

OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS*

Stratégie d'investissement socialement responsable (ISR)

Label ISR

La certification du label ISR implique une série d'objectifs pour le fonds :

I. Un objectif global de performance ESG

- L'actif net du portefeuille doit être constitué d'au moins 90 % d'actifs couverts par une note ESG^{1,2}
- Pour les actifs éligibles (émetteurs Souverains Verts et Assimilés Souverains), maintenir une note ESG moyenne^{3,4} du portefeuille meilleur que celle de son univers investissement initial filtré de 25% (30% fin 2025)
- Chaque pilier ESG doit représenter un poids minimum de 20% dans la note ESG de chaque valeur

Univers de comparaison Label ISR

	Univers obligations vertes souverains	Univers assimilés souverains
Sous-indice	Les Souverains euros verts (Treasuries) extraits de l'indice BBG Euro Green Treasury et Gov Related	Les agences supranationales, agences nationales garanties, et collectivités territoriales extraites de l'indice BBG Euro Agg Gov Related (hors souverains)
Répartition	60 %	40 %
Filtre	Exclusion de 25% des émetteurs les moins bien notés	
	Univers d'investissement initial filtré de 25% en poids	Univers d'investissement initial filtré de 25% en poids

	Note ESG	Taux de couverture
31.07.2025	Portefeuille : 82.43 Univers d'investissement initial filtré de 25% : 82.27 ✓	90% ✓

*Ce fonds est un FCP de droit français. Natixis Investment Managers International est la société de gestion par délégation de gestion financière à Ostrum AM.

1. En conséquence, le fonds peut détenir jusqu'à 10% d'actifs non notés ESG ou OPCVM non labélisés ISR.

2. La notation extra-financière est basée sur les notes du fournisseur externe SDG Index. Le SDG Index Score se matérialise sous forme d'analyses et d'indicateurs : un global et 17 sous-indicateurs représentant tous les SDG. De 0 à 100, ils représentent la performance d'un pays quant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD = SDG en anglais), 100 étant la performance optimale. Plus d'information sur <https://www.sdgindex.org/>.

3. Dans les principes généraux, l'utilisation d'instruments financiers dérivés, ne rentre pas en compte dans le calcul de la note moyenne et doit se limiter à des techniques permettant une gestion efficace du portefeuille de titres dans lesquels le fonds candidat est investi: futures.

4. Le filtré intègre les valeurs exclues du fait des politiques sectorielles et d'exclusions mise en place.

II. Des objectifs Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance

Pour les émetteurs souverains et assimilés souverains (collectivités locales, agences garanties, agences supranationales), la notation extra-financière du fonds se fonde sur les Objectifs du Développement Durable, lesquels désignent les dix-sept objectifs établis par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), afin de guider la collaboration internationale vers le développement durable.

L'objectif de cette évaluation réalisée par SDG index est d'aider chaque État à identifier les priorités en matière de développement durable et mettre en place un plan d'action mais aussi à comprendre les défis et identifier les lacunes qui doivent être comblées pour atteindre les ODD d'ici 2030.

- Description des piliers, objectifs et fournisseur des données :

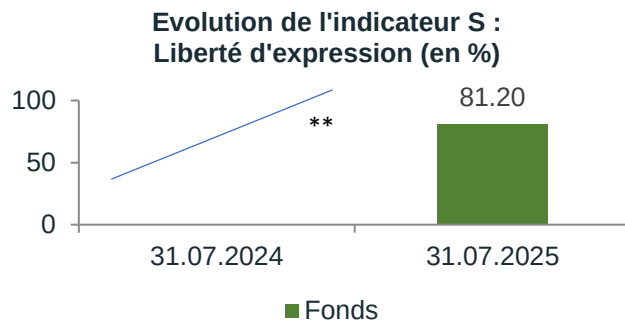
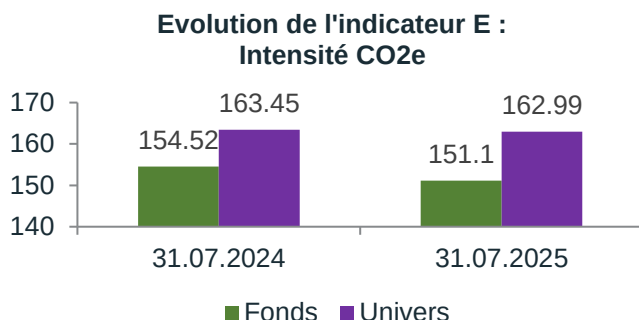
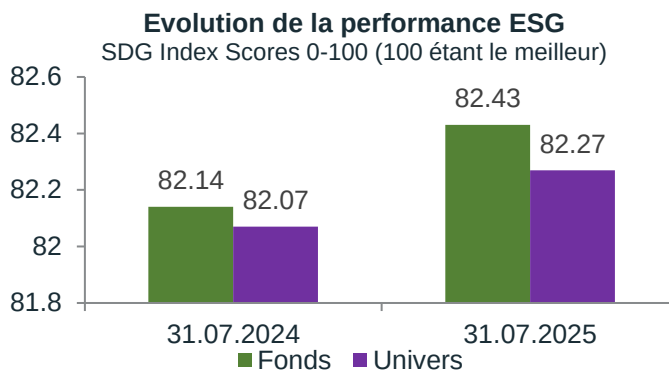
Pilier	Description de l'objectif	Fournisseur des données
Environnement (E)	S'assurer que les émetteurs souverains et assimilés souverains dans lesquels le fonds investi mettent en œuvre des pratiques environnementales visant à favoriser la transition vers une économie faible en carbone.	Trucost
Social (S)	S'assurer que les émetteurs souverains et assimilés souverains dans lesquels le fonds investi respectent et protègent l'ensemble des droits humains	SDG Index
Gouvernance (G)	S'assurer que les émetteurs souverains et assimilés souverains dans lesquels le fonds investi soient responsables sur le plan fiscal, promeuvent la transparence et encouragent la coopération internationale.	Liste des exclusions

III. Performance des indicateurs de durabilité sélectionnés

Pour les actifs éligibles, le fonds vise à obtenir de meilleures valeurs que son univers pour 2 indicateurs PAI (Principales Incidences Négatives), qui vise à réduire des risques pouvant avoir un impact négatif sur la valeur financière du portefeuille

31.07.2025		PAI	Indicateur	Portefeuille		Univers d'investissement initial
				Valeur (pondérés)	Taux de couverture (en nombre)	Valeur univers d'investissement initial (pondéré)
Emetteurs Souverains Verts et Assimilés Souverains	E	PAI 15	Intensité CO2e en % PIB (Scope 1+2)	151.10	100%	162.99
	S	PAI 19	Liberté d'expression	81.2%	100%	79.3%
	G	PAI 22	Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales	0%	100%	0%





** À compter du 01/01/2025, le fonds applique un nouvel indicateur de durabilité PAI (S) : Liberté d'expression (contre les dépenses publiques en santé et éducation retenues précédemment pour le V2). Pour cette raison, les données de l'année 2024 ne sont pas disponibles.

Investissement Durables

En plus des objectifs énoncés, le fonds a également pour objectif de détenir un minimum de 40 % d'investissements durables.

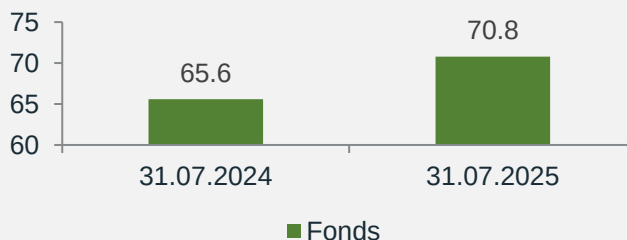
Ostrum AM considère les obligations suivantes comme éligibles selon sa définition :

- Obligations GSSS (G (Vert), S (Social), S (Durable) et S (Liées à la Durabilité)).
- Obligations souveraines et quasi-souveraines conventionnelles, basées sur les scores des pays, si elles sont classées parmi les meilleures de leur catégorie en termes d'E ou de S selon l'Indice des ODD. Cela implique de catégoriser les 17 ODD par E, S et G et d'identifier les pays les meilleurs dans leur catégorie en matière d'E et de S.

À compter du 30 avril 2024, le pourcentage d'investissements durables a été augmenté de 10 % à 40 %. Ce changement est reflété dans le prospectus du fonds.

Accédez à la définition des investissements durables d'Ostrum AM en ligne : <https://www.ostrum.com/en/our-csr-and-esg-publications>

OSTRUM SRI Euro Sovereign Bonds % investissement durables





- Le label ISR a été lancé par le ministère de l'Économie et des Finances en août 2016. Il résulte d'un processus strict de labélisation mené par deux organismes indépendants (Afnor Certification et EY France).
- Le label vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits ISR, tout en garantissant que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.
- Pour plus d'informations sur le label ISR, rendez-vous sur www.lelabelisr.fr.

OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Mentions légales

Ce document est destiné à des investisseurs professionnels, au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion et ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix, un label ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Le fonds mentionné dans le présent document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et est autorisé à la commercialisation en France, ou est autorisé par la Commission de Surveillance et de Sécurité Financière du Luxembourg (CSSF) et/ou est autorisé à la commercialisation au Luxembourg. Préalablement à tout investissement, il vous appartient de vérifier si le fonds est autorisé à la commercialisation dans les autres pays concernés et si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans ce fonds. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Les caractéristiques, le profil de risque/rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM/FIA sont décrits dans le DIC. Le DIC et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Ostrum Asset Management. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Dans l'hypothèse où un OPCVM/FIA fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la documentation légale disponible sur notre site internet www.ostrum.com.

Nos politiques sectorielles et d'exclusion sont disponibles sur le site d'Ostrum Asset Management : <https://www.ostrum.com/fr/nos-politiques-sectorielles>.

La politique de vote par procuration et d'engagement, ainsi que le code de transparence, sont disponibles au lien suivant: www.ostrum.com/fr

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014, en date du 7 août 2018 – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753 – Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - www.ostrum.com.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Mentions légales

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.